



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 02

Réunion plénière du : 26 août 2024

A : 18 H 30

Lieu : stade d'Ettouteville

Président : M. Jonathan ROBERT

Membres présents à la réunion : Mme Michèle LE BASTARD, MM. Alexis AUGER, Yoan BELLARD, Kenzo CORDIER, Patrick DUBOC, Stéphane ELIOT, Michel FLEURY, Thierry LAURENT, Antoine LOUET, Pierre LUCAS

Membres invités présents : MM Jean-Yves JULIEN, président du Comité de direction du District de Football de Seine Maritime et Pierre TAVELET Chargé de Mission Citoyenneté et Arbitrage

Membre absent non excusé : M. Romar LAZREG.

§§§§§

La parole est donnée à M. JULIEN qui nous fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui. Après avoir brièvement évoqué sa carrière dans le milieu du football, il nous fait part de ses souhaits relatifs au fonctionnement du District notamment une bonne collaboration avec les arbitres et les clubs et il recommande vivement de ne pas utiliser les réseaux sociaux pour éviter d'éventuels problèmes.

Après avoir répondu à quelques questions posées par certains membres, il nous informe qu'il viendra à CANY le 6 septembre prochain afin de rencontrer les arbitres.

Le 31 juillet dernier, les membres de notre commission ont retenu la candidature de M. Jonathan ROBERT au poste de président. Cette proposition a été validée par le Comité Directeur le 12 août 2024. Il est élu pour 4 ans.



C'est donc lui qui après avoir salué les membres présents ouvre la séance initialement prévue le 19 août et qui a dû être reportée à aujourd'hui.

MM. Emmanuel PETIT et Gilles RAMEDACE initialement prévus dans notre commission n'ont pas souhaité donné suite pour convenances personnelles.

*** Civilités**

Condoléances

Les membres de notre commission adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de

M. Jean-Michel FRUMERY pour le décès de sa maman,

M. Jean CUZIN, délégué en Ligue de Normandie,

M. Sylvain PELLERIN, ancien arbitre,

M. Quentin VIEL, jeune arbitre ainsi qu'au club et aux dirigeants de l'US CONCHES.

Une minute de silence est observée en leurs mémoires.

Nous tenons également à souhaiter un prompt rétablissement à notre collègue et ami M. Jérôme CHOINKA qui rencontre actuellement des problèmes de santé.

*** Adoption du procès-verbal N° 01 de la réunion plénière du 30 juillet 2024, publié le 21 août 2024**

Le procès-verbal est soumis à l'approbation des membres de la commission qui l'approuvent sauf M. Pierre TAVELET qui souhaite qu'une modification y soit apportée.

Il avait été indiqué : « M. Pierre TAVELET proposera des dates pour les formations des nouveaux arbitres ».

Rectificatif : M. Pierre TAVELET a proposé le 22 juillet dernier un calendrier d'actions techniques concernant les formations d'initiateurs en arbitrage pour la saison qui vient de commencer, formations qui devront être faites au plus vite.

*** Le point sur les renouvellements d'arbitres**

Comme la saison dernière, les dossiers de renouvellements devaient être transmis à la Ligue pour traitement. Sur 210 demandes de licences, 167 ont été validées à ce jour. M. BELLARD nous en donne la répartition par catégories. Il est rappelé que lesdites demandes doivent être formulées pour le 31 Août prochain, délai de rigueur.



D'autre part, un rappel de la réglementation s'impose en ce qui concerne l'année sabbatique accordée à un arbitre. De plus amples détails seront indiqués sur le site du District de Football de Normandie. Toutefois, il faut préciser que les arbitres ayant bénéficié d'une année sabbatique lors de la saison 2023/2024 doivent renouveler leur licence au titre de 2024/2025 et ce avant le 31 Août 2024.

*** Le programme de la réunion plénière du 6 septembre 2024 à CANY**

Après la présentation des membres, divers points seront évoqués lors de cette réunion. Il est rappelé que les informations seront données uniquement sur le site. Les observateurs et l'UNAF seront invités à se joindre à nous.

*** Informations diverses**

Il conviendra de créer une **cellule d'écoute** qui pourra être contactée si problèmes avec comme interlocuteurs pour les seniors M. Antoine LOUET et pour les jeunes M. Patrick DUBOC. Tout cela sera précisé à la prochaine réunion plénière

Discipline : Il faut insister auprès des arbitres sur la nécessité de se rendre aux convocations relatives à la Discipline, sous peine de sanctions. Il faudra voir quand ces convocations s'imposent. MM. Pierre LUCAS, Kenzo CORDIER, Patrick DUBOC et Antoine LOUET auront en charge la discipline.

Lois du jeu : Mme Michèle LE BASTARD, MM. Jonathan ROBERT et Thierry LAURENT feront partie de cette sous commission.

M. TAVELET fera une présentation des modifications apportées aux lois du jeu.

Il faut rappeler que les **tests physiques** sont obligatoires.

Un **questionnaire** composé de questions-réponses reprendra les éléments importants de l'arbitrage. M. Pierre TAVELET propose de préparer une liste de 60 questions-réponses qui sera mise sur le site.

Les contrôles de connaissances ainsi que les tests physiques pourraient être faits le même jour, peut être le 16 novembre 2024. Date et lieu restent à déterminer. Quant au rattrapage, il pourrait se faire le 14 décembre 2024.

Il faudra voir comment gérer les descentes et les montées. Ceux qui veulent monter devront nous adresser un courrier avec les éléments qui motivent leurs demandes. Ce point reste à affiner.

Observateurs : les rapports qui seront établis à l'issue d'une observation pourraient être transmis pour vérification et validation à MM Thierry LAURENT, Yoan BELLARD ou Stéphane ELIOT.



F I A : il convient de disposer de formateurs reconnus pour former nos arbitres . Pour ce faire, M. TAVELET a prévu des formations pour les initiateurs en arbitrage dès le 7 septembre 2024, le lieu restant à déterminer. Les observateurs ainsi que ceux qui le souhaitent pourront se joindre à nous. Il faut donc lancer un appel à candidatures.

Courriers reçus :

Nous avons pris bonne note des courriers qui nous sont parvenus concernant :

- un collègue qui veut arbitrer en tant qu'assistant,
- un autre qui souhaite être observateur,
- un arbitre qui ne veut officier que le matin,
- un collègue qui souhaite être assistant en R 3
- un collègue qui souhaite arbitrer dans les départements des Deux Sèvres et de Seine Maritime.

Ces cas ont été examinés et une réponse leur sera faite rapidement pour les informer de la décision qui a été prise par la commission.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 21 H 30.

La secrétaire de séance

Le président de la CDA du DFSM

Michèle LE BASTARD

Jonathan ROBERT



District de Football de Seine-Maritime
2 rue Bellanger 76190 Yvetot - 0276 52 81 72
Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>